

<p style="text-align: center;"><b>MODE D'EMPLOI DU FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DE THESE SOUTENUE</b></p>
--

**Page 1**

**NOM DE L'AUTEUR**

Il doit être identique à celui qui figure sur la page de titre de la thèse.

Pour les noms d'usage, la règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi, éventuellement du nom d'usage.

Les mentions "épouse" ou "née" ne doivent plus être utilisées.

Pour éviter les confusions possibles entre les noms et prénoms (en particulier pour les noms étrangers) le prénom sera tapé en minuscules.

**ADRESSE PERSONNELLE.**

Elle ne sera pas enregistrée dans la base de donnée.

**TYPE DE DOCTORAT (DISCIPLINE)**

Indiquer DES de (suivi de la spécialité) ou Qualification en Médecine Générale (pour les Résidents).

**INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES**

Indiquer le nombre de volumes (ou tomes) que comporte la thèse.

Indiquer le nombre total de pages (s'il y a plusieurs volumes, additionner les pages de tous les volumes).

Compter et indiquer le nombre de références bibliographiques citées.

**TITRE DE LA THÈSE EN FRANCAIS**

Dactylographier obligatoirement ou coller le texte imprimé dans les zones prévues (**400** caractères au maximum).

**Page 2**

**RÉSUMÉ DE LA THÈSE EN FRANCAIS**

Dactylographier obligatoirement ou coller le texte imprimé dans les zones prévues (**1700** caractères au maximum).

Le résumé doit être précis et inclure des mots significatifs.

**RÉSUMÉ DE LA THÈSE EN ANGLAIS**

Dactylographier obligatoirement ou coller le texte imprimé dans les zones prévues (**1700** caractères au maximum).

**TITRE DE LA THÈSE EN ANGLAIS**

Dactylographier obligatoirement ou coller le texte imprimé dans les zones prévues (**400** caractères au maximum).

**Page 3**

**PROPOSITION DE MOTS-CLÉS**

Ils seront utilisés par la bibliothèque ou le pôle de signalement pour l'indexation de la thèse. Ils doivent être écrits en lettres majuscules en Français ou en Anglais.

**N'OUBLIEZ PAS DE DATER ET DE SIGNER LE FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DE THESE SOUTENUE  
(CADRE PAGE 3) AVANT DE LE TRANSMETTRE SOUS FORME PAPIER AU SERVICE DE LA SCOLARITÉ.**